

La catastrophe, un objet historique ?

Grégory Quenet

DANS **HYPOTHÈSES 2000/1 3**, PAGES 11 À 20
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE LA SORBONNE**

ISSN 1298-6216

ISBN 2859443916

DOI 10.3917/hyp.991.0011

Date de mise en ligne : 01/01/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-hypotheses-2000-1-page-11?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

HISTOIRE DES CATASTROPHES

Séminaire de l'École doctorale coordonné par Grégory QUENET et
Benoît ROSSIGNOL

LA CATASTROPHE, UN OBJET HISTORIQUE ?

Grégory QUENET

La liste des catastrophes est interminable : épidémies, désastres météorologiques, séismes, éruptions volcaniques, inondations, nuées d'insectes, avalanches, glissements de terrain, raz de marée, guerres, incendies... Un tel musée des horreurs, bien que saisissant, ne suffit pas à constituer la catastrophe en objet historique, d'autant plus que les phénomènes énumérés s'inscrivent dans la plupart des champs de la recherche historique, comme la démographie, l'économie, l'histoire culturelle et des mentalités ou l'histoire politique. Le choix de ne pas se limiter à la catastrophe naturelle ne fait rien pour réduire ce champ. Pour justifier cette matinée de l'École doctorale, il est donc nécessaire d'esquisser une historiographie des catastrophes, en soulignant le regain d'intérêt dont elles bénéficient depuis quelques années, puis de proposer une définition susceptible de nous guider.

Un carrefour historiographique

Face à un champ d'étude aussi vaste que celui de la catastrophe, il est difficile de dresser un panorama historiographique. En insistant sur les catastrophes naturelles, nous isolerons cependant trois moments, non exempts de chevauchements historiographiques, en reprenant une partie des constats déjà dressés par Serge Briffaud¹.

La catastrophe est depuis longtemps un objet de fascination pour les historiens, à commencer par ceux des *Annales* et *Chroniques médiévales*. À l'époque contemporaine, la catastrophe a été mise en valeur par les conceptions occidentales du destin historique, celles d'une histoire représentée comme le long combat de la société et du progrès contre la nature. La première conséquence historiographique de cette conception téléologique réside dans le poids des fantasmes de la catastrophe et de la mort, sous-tendus par une conception de l'événementiel irréductible, voire du hasard. La deuxième est l'utilisation de la catastrophe comme critère pour définir les états de civilisation, les époques. Des différentes périodes historiques, le Moyen Âge est celle qui a le plus cristallisé ces représentations, pour devenir parfois l'archétype d'un temps des catastrophes, écrasé par la peste, la guerre et la famine. Marc Bloch lui-même n'a pas échappé à cette vision, affirmant, dans la *Société féodale*, que

1. S. BRIFFAUD, « Vers une nouvelle histoire des catastrophes », *Sources. Travaux historiques*, 33 (1993), p. 3-5 ; Cf. aussi C. DESPLAT, « Pour une histoire des catastrophes naturelles », dans *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*, B. BENNASSAR dir., *Actes des XV^{ème} journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran*, 10, 11 et 12 septembre 1993, Toulouse, 1996, p. 115-163.

« jointes aux violences journalières, ces catastrophes [grandes épidémies] donnaient à l'existence comme un goût de perpétuelle précarité. Là fut probablement une des raisons majeures de l'instabilité de sentiments, si caractéristique de la mentalité de l'ère féodale, surtout durant son premier âge »². Lucien Febvre a critiqué cette conception dès les années cinquante, pointant le risque de « reconstruire l'histoire à partir du seul besoin de sécurité »³.

Les catastrophes deviennent un sujet d'étude important à partir des années soixante et jusqu'à la fin des années soixante-dix, dans une période que l'on pourrait appeler « catastrophes et structures », dominée par deux approches. La première fait du retour des catastrophes une structure des sociétés humaines, ce qui s'applique aussi bien au domaine de la démographie avec l'étude des crises⁴ qu'à celui de l'environnement avec l'étude du climat⁵ ; il s'agit de montrer comment un fait naturel pèse sur les sociétés humaines et les structure, en remontant de l'économique au social. La deuxième approche érige la catastrophe en révélateur des mentalités : ce phénomène extrême révèle les structures enfouies comme les représentations de la mort⁶ ou le sentiment de peur⁷. Dans ce programme, il faudrait sans doute faire une place à part à Robert Mandrou, à l'occasion de la réédition de son *Introduction à la France moderne*, et relire les pages qu'il consacre au « milieu naturel » dans le passage sur « l'outillage mental et les attitudes fondamentales » de « l'homme psychique »⁸. Ce moment historiographique est caractérisé par le fait total capable d'embrasser tous les domaines historiques et par l'extension maximale des territoires de l'historien, programme qui se prêtait parfaitement à la catastrophe. Sans présupposer un soubassement théorique unique, il faut noter que les différentes études privilégient le temps long, souvent dans un dialogue événement/structure qui renvoie à la conception labrousienne de l'histoire sociale ou dans une sous-estimation braudélienne de l'événementiel ; le collectif, les larges groupes humains, y compris par la notion d'inconscient collectif (mentalité) ; les

2. M. BLOCH, *La société féodale*. Paris, 1939, rééd., Paris, 1968, p. 116.

3. L. FEBVRE, « Pour l'histoire d'un sentiment : le besoin de sécurité », *Annales ESC*, 1956, p. 244.

4. W. ABEL, *Crises agraires en Europe (XIII^e-XX^e siècle)*, trad. fr., Paris, 1973 ; E. BARATIER, *La démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle*, Paris, 1961 ; J.-N. BIRABEN, *Les hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens*, 2 vol., Paris-La Haye, 1975-1976 ; É. CARPENTIER, *Une ville devant la peste : Orvieto et la Peste noire de 1348*, Paris, 1962.

5. Le questionnaire de l'histoire du climat a été défini par Emmanuel Le Roy Ladurie pour chercher les incidences de l'environnement sur les sociétés humaines, à partir du constat de la variabilité des données naturelles : E. LE ROY LADURIE, « Histoire et climats », *Annales ESC*, 14 (1959), p. 3-34 et « Climats et récoltes aux XVII^e et XVIII^e siècles, *ibid.*, 20 (1964), p. 899-922.

6. P. ARIÈS, *L'homme devant la mort*, Paris, 1977.

7. J. DELUMEAU, *La peur en Occident*, Paris, 1978.

8. Cette réédition a été notamment l'occasion de souligner les nuances et la complexité de l'histoire des mentalités telle que la concevait Robert Mandrou : R. MANDROU, *Introduction à la France moderne 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Paris, 1961, rééd., Paris, 1998, postface de Monique COTTRET, Philippe JOUTARD et Jean LECUIR.

structures au détriment de l'événement catastrophique lui-même qui n'est qu'un révélateur ; les régularités par rapport aux accidents, pour dégager de larges tendances (un « petit âge glaciaire » par exemple).

Dans les années quatre-vingt, la redéfinition de ce carrefour historiographique vient encore une fois de l'extérieur, avec la remise en question des grands paradigmes qui conduit au recul et à l'éclatement de l'étude des catastrophes. La catastrophe est en effet touchée de plein fouet par différentes critiques épistémologiques. L'extension trop grande des territoires de l'historien manque de rigueur méthodologique et nécessite la maîtrise, rarement acquise, d'autres disciplines (sismologie, climatologie etc.). Le dialogue structure/conjoncture semble simplificateur, après que les médiévistes eurent montré l'absence de relation causale entre la réalité de la mort et ses représentations. L'utilisation de larges groupes humains illustre une certaine dérive de l'histoire des mentalités vers une véritable psychologie historique. Le fait total « catastrophe » a été remplacé par plusieurs champs, sans coordination entre eux. L'histoire environnementale, préfigurée dès les années soixante par les travaux des géographes sur la notion de milieu et par les études pionnières de Robert Delort et de son éco-histoire⁹, a pris en charge la reconstitution des faits, pour établir des chronologies et des cartographies fines¹⁰. Quant à l'histoire des représentations, elle est restée éclatée selon les époques, les aires géographiques et sans méthode capable de l'unifier : la catastrophe s'intègre à la fois dans l'histoire de la mort, celle du sentiment de la nature, de la géographie etc. L'ouvrage collectif *Le malheur des temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*¹¹, seule synthèse existant sur les catastrophes en France, témoigne dans sa construction de cet éclatement et des problèmes méthodologiques non résolus. Les parties ou chapitres débutent par une analyse de l'évolution des conditions matérielles pour aboutir ensuite aux représentations mais, selon les auteurs, les liens entre les deux niveaux sont pensés différemment : parfois en termes d'histoire des mentalités, d'autre fois comme une histoire des représentations de la sphère savante.

La catastrophe ou les catastrophes ont donc rarement été un objet d'étude à part entière pour les historiens, comme le constate Jacques Berlioz en analysant par exemple la place significative accordée aux rares études françaises citées sur les catastrophes naturelles dans la *Bibliographie de l'histoire médiévale en France (1965-1990)* : dans la section consacrée à

9. Parmi une bibliographie considérable, se reporter, sur le concept d'éco-histoire à R. DELORT, « L'Histoire entre le cosmos et le hasard : entrevue avec Robert Delort », *Médiévales*, 9 (1985), p. 7-18.

10. Le modèle du genre est sans doute le travail mené depuis 1975 sur 1000 ans d'histoire sismique de la France, par un partenariat entre le Commissariat à l'Énergie Atomique, Électricité de France et le Bureau des Recherches Géologiques et Minières.

11. *Le malheur des temps. Histoire des fléaux et des calamités en France*, J. DELUMEAU et Y. LEQUIN dir., Paris, 1987.

l'histoire des campagnes, en lien avec la démographie¹². Pourtant, depuis quelques années les références se multiplient : un numéro spécial de la revue *Sources, Travaux historiques* en 1993¹³ et celui de la revue *Quaderni Storici* consacré aux tremblements de terre¹⁴ ; trois colloques en 1983, 1993 et 1995¹⁵, un prévu en 2000¹⁶ ; enfin un livre tout récent, celui de Jacques Berlioz¹⁷. Ce regain d'intérêt est porté par une convergence de questions, que nous ne développerons pas ici, comme la volonté de réintroduire l'événement dans le discours historique¹⁸, les interrogations sur la nature et l'environnement, l'intérêt renouvelé pour certains types de sources très spécifiques (les *exempla*, les livres de raison etc.). Notre matinée s'inscrit donc dans un mouvement plus large de retour à l'étude des catastrophes mais sans se confondre totalement avec lui : ce mouvement ne concerne que les catastrophes naturelles (en excluant par exemple les guerres qui vont faire l'objet de deux interventions), et il faut donc justifier ce choix de l'objet catastrophe.

La notion de catastrophe

Pour définir le terme « catastrophe », un détour par une étude sémantique s'impose, en remontant dans le temps pour distinguer trois sens. Le sens moderne et courant est celui de « désastre brusque et effroyable », ce qui correspond à la fois à un accident causant de nombreuses victimes et à un événement lourd de conséquences pour la collectivité. Cette acception propose une première définition par les effets ou les conséquences, différente du sens primitif lors de l'apparition du terme en français, chez Rabelais en 1552, dans le livre IV de *Pantagruel* : « la fin et catastrophe de la comédie approche »¹⁹. Il a le sens théâtral de dénouement, et son emploi à propos d'une maladie ou d'un événement n'est d'abord qu'une métaphore du sens théâtral. La catastrophe ne prend d'ailleurs une tonalité pessimiste qu'à la fin du XVII^e siècle, à cause du dénouement souvent sanglant des tragédies. Cette définition nous indique que la catastrophe relève d'abord des

12. J. BERLIOZ. *Les catastrophes naturelles et calamités au Moyen Âge*. Florence, 1998, p. 3.

13. « Histoire des catastrophes naturelles. Paysage-environnement », *Sources, Travaux historiques*. *op. cit.* et, dans le prolongement, S. BRIFFAUD, « Le rôle des catastrophes naturelles : le cas des Pyrénées centrales », dans *La nature en révolution*. A. CORVOL dir., Paris, 1993, p. 134-144.

14. « Terremoti e storia », *Quaderni Storici*, LX, 3 (1985).

15. *Tremblements de terre, histoire et archéologie, Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (4, 1983)*. Valbonne, 1984 ; *op. cit.* B. BENNASSAR dir. ; *Météorologie et catastrophes naturelles dans la France méridionale à l'époque moderne, Actes du colloque organisé par le centre d'Histoire moderne en 1992, Université Paul-Valéry Montpellier III*. Montpellier, 1993.

16. « État d'urgence : villes et catastrophes », *5^{ème} Conférence internationale d'histoire urbaine, Berlin, 31.08-02.09.2000, European Association of Urban Historians*.

17. J. BERLIOZ, *op. cit.*

18. P. NORA, « Le retour de l'événement », dans *Faire de l'histoire*, t. 1, *Nouveaux problèmes*, J. LE GOFF et P. NORA dir., Paris, 1974, p. 285-308.

19. *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1980, vol. 2, p. 364.

représentations plus que de la réalité, qu'elle est le produit d'un discours, d'une construction. Enfin l'étymologie renvoie au latin *catastrophā*, du grec *katastrophē* (bouleversement, fin, dénouement), qui peut être décomposé en *strophē* (action de tourner, volte, évolution) et *kata* qui signifie vers le bas, exprime l'idée de l'achèvement de l'action. Cette origine révèle l'ambiguïté de la catastrophe qui est à la fois clôture et configuration nouvelle, comme le dénouement au théâtre. La catastrophe ne peut donc être étudiée de façon isolée, elle s'insère dans un récit, une évolution. Elle est un discours de l'après, car il n'y a pas de catastrophe perçue comme telle au moment où elle fait irruption. Il faut donc se demander quels sont les événements susceptibles de devenir une catastrophe ?

Pour questionner ce terme et en faire un objet historique, nous avons retenu quatre définitions à partir de cette étude sémantique : la catastrophe est un événement néfaste ou désastreux, social et culturel, fédérateur et extraordinaire²⁰. La première définition, celle d'événement néfaste ou désastreux, semble la plus évidente tout en étant d'une certaine façon trompeuse. En effet, ce sens n'est pas quantitatif, contrairement à ce que pourrait laisser penser une définition par les conséquences. Un phénomène naturel aux caractéristiques identiques ou comparables peut être défini comme une catastrophe à l'époque moderne mais pas à l'époque contemporaine, et vice-versa : ses effets, de même que la possibilité de les réparer, dépendent d'un système technico-économique voire culturel, d'un seuil de tolérance. Le coup de froid qui a immobilisé les TGV français pendant les vacances de Noël 1997 a été plus ressenti comme une catastrophe que celui dont parle le Bourgeois de Paris quand la Seine charriait des glaçons²¹. La catastrophe est un événement qui échappe à la domination d'un groupe humaine, dépassant sa capacité d'absorption – capacité technique, économique, culturelle ou mentale²² – ce qui crée une rupture et met en place une série d'oppositions entre l'avant et l'après. Autrement dit, la notion de vulnérabilité a pris le pas sur le fait lui-même.

Le qualificatif d'événement social et culturel est paradoxal, car une catastrophe est d'abord un fait, qui peut être décrit dans sa réalité matérielle. Pourtant, un tremblement de terre qui se produit dans une zone désertique, une explosion atomique lors d'essais nucléaires ne sont pas des catastrophes. En revanche, des phénomènes cosmiques sans conséquences matérielles sur les hommes, des comètes ou des éclipses, peuvent être perçus comme des catastrophes, à l'image de l'éclipse de 1654 qui a suscité une panique

20. Pour cette définition, nous remercions Madame Claude Gauvard de ses précieux éclaircissements.

21. *Journal d'un Bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, texte original et intégral présenté et commenté par Colette Beaune, Paris, 1990.

22. Cette définition est proche de celle utilisée par la sociologie des désastres : B. CATTARINUSSI et C. PELANDA, *Disastro e azione umana. Introduzione multidisciplinare allo studio del comportamento sociale in ambiente estremo*, Milan, 1981.

générale en Europe²³. Au sens fort, la catastrophe est une menace radicale contre l'ordre culturel et social à la fois dans son existence et dans sa signification : dans sa dimension spatiale (lieux qui servent à la fois de référence naturelle et de support matériel à l'ordre spatial construit par les hommes) et dans sa dimension temporelle. Comme le souligne Krzysztof Pomian, « la catastrophe est ce changement négatif qui provoque ou risque de provoquer une solution de continuité. La catastrophe brise le temps humain, ouvre un gouffre entre le passé et le futur, menace de rompre le lien entre les générations »²⁴. Au sens fort, la catastrophe est une menace contre l'ordre du monde, et elle peut correspondre à un événement politique, par exemple le tyran médiéval ou l'ogre quand ils frappent les enfants, détruisent l'ordre des générations (le modèle de cette figure est Hérode avec le massacre des Innocents).

La catastrophe est aussi un événement fédérateur. Elle touche un sous-système social (des individus, des groupes, des communautés, des organisations et des sociétés), qui se trouve ainsi défini, d'autant plus qu'elle a une signification symbolique forte et peut être la matrice d'une identité. Comme le souligne Amalia Signorelli, ce sous-système social doit se redéfinir et s'affirmer pour échapper à la destruction que porte en elle la catastrophe : « la catastrophe rend l'opposition radicale : toute dialectique, toute médiation entre nature et culture semblent impossibles et, en même temps, jamais on ne les a aussi dramatiquement perçues comme nécessaires. C'est peut-être dans cette tragique contradiction que se trouve l'essence même de la catastrophe »²⁵. De l'événement fédérateur à l'événement fondateur la continuité est toute tracée.

Cette construction de la notion serait incomplète si l'on n'ajoutait pas que la catastrophe est un événement extraordinaire. Dans la plupart des cas et quelles que soient son origine et la durée de ses conséquences²⁶, elle désigne des phénomènes brusques, instantanés, rapides. À partir de là, il est possible de distinguer les calamités de la catastrophe, avec d'un côté des désastres qui reviennent, la répétition et la régularité, de l'autre des faits extraordinaires, le hasard et l'événement fondateur. Nous voici donc avec une notion qui englobe aussi bien des faits naturels, politiques que sociaux et qui pourrait d'une certaine façon s'appliquer aussi à la *Shoah* (catastrophe en hébreu), si cet événement n'était trop spécifique et complexe pour être abordé ici.

Les différentes interventions de cette matinée vont être l'occasion de vérifier le caractère opératoire de cette notion, tant les époques traitées ou les types de catastrophes sont variés : la bataille de Cannes en 216 av. J.-C., une

23. E. LABROUSSE, *L'Entrée de Saturne au lion : l'éclipse de soleil du 12 août 1654*, La Haye, 1974.

24. K. POMIAN, « Catastrophe », dans *Enciclopedia Einaudi*, Turin, 1977, vol. 2, p. 789.

25. A. SIGNORELLI, « Catastrophes naturelles et réponses culturelles », *Terrain*, 1992, p. 153.

26. R. DELORT, « Avant-propos », dans *Op. cit.*, B. BENNASSAR dir., p. 8.

épidémie de peste en 166 ap. J.-C., les tremblements de terre dans la région de Chambéry du Moyen Âge au XIX^e siècle, un tremblement de terre à Bordeaux en 1759, la Première Guerre mondiale vue par un fédéraliste dans les années vingt. Par leur diversité, ces études posent plusieurs séries de questions à l'objet catastrophe.

La première série de questions touche aux méthodes utilisées. Sylvain Gache est le seul représentant d'une approche naturaliste ou environnementale, attachée à reconstituer de façon fine les caractéristiques d'un certain type de catastrophe, ici les tremblements de terre. Les quatre autres interventions s'inscrivent plutôt dans une histoire des représentations, qui se voudrait différente de l'histoire des mentalités, en étudiant la catastrophe comme un certain type de discours dont il faut analyser la construction, les enjeux, la circulation. Le constat est que l'approche naturaliste ne peut suffire, et que le discours de la catastrophe dit toujours plus que la catastrophe réelle ou supposée qui le sous-tend. Autrement dit deux perspectives différentes, qui refusent de la même façon un lien de causalité linéaire entre la réalité et les représentations, présupposé qui a longtemps pesé sur l'histoire des catastrophes. Cette matinée voudrait proposer de nouvelles formes de complémentarité entre une approche naturaliste et une approche en termes de représentations, même si pour l'instant le renouveau est venu de la première au prix d'une critique de la seconde²⁷. La perspective résolument diachronique des séances de l'École doctorale montre d'ailleurs que les périodes historiques ne vivent pas de la même manière cette confrontation entre les deux approches, tant celles qui ont peu de sources à leur disposition ne peuvent se contenter d'une approche strictement naturaliste.

La deuxième série de questions porte sur la manière dont chaque époque construit une notion ou une figure de la catastrophe. En effet, sont abordés aussi bien ce qu'on appellerait aujourd'hui des catastrophes naturelles et des catastrophes humaines, sans préjuger d'une distinction entre les deux, qui serait anachronique pour un certain nombre d'époques. La guerre a sa place dans une histoire de la catastrophe, comme le montrent les interventions de Xavier Lapray et de Jean-Michel Guieu. La première s'attache à une bataille de l'Antiquité tandis que la seconde reconsidère la Très Grande Guerre sous un angle original. Commencer et terminer cette série d'interventions par la guerre, en refermant une boucle chronologique, est aussi une manière de refuser toute perspective téléologique : l'histoire de l'homme n'est sans doute pas réductible à un long arrachement au poids de la nature pour se retrouver confronté à un autre danger, l'homme lui-même²⁸. De façon générale, cette volonté de partir des catégories que construit chaque société suppose le refus d'une histoire de la catastrophe embrassant une très longue durée, à partir d'un objet dont le contenu serait intemporel et

27. J. BERLIOZ, *op. cit.*, p. 3.

28. J. DELUMEAU, « Préface », dans *Op. cit.*, J. DELUMEAU et Y. LEQUIN dir., p. 5-16.

universel, et dont seul la signification varierait : chacune des communications analyse un certain type de catastrophe.

La troisième série de questions concerne la manière dont la catastrophe s'insère dans un ensemble plus vaste, un contexte, qu'il faut absolument prendre en compte. Les différentes interventions insistent sur la définition de la catastrophe par rapport aux sociétés qu'elle bouleverse, sur l'ordre spatial et temporel qu'elles remettent en question. Sans le dire explicitement, elles abordent les possibilités pour reconstruire un ordre d'après-catastrophe, à la fois dans sa dimension matérielle et dans sa dimension symbolique. Une des premières fonctions du discours tenu sur la catastrophe, mythique, politique ou littéraire est sans doute de réintroduire du sens et donc de l'ordre. Dans cette confrontation entre la catastrophe et des sociétés données, les interventions de Grégory Quenet et de Jean-Michel Guieu réintroduisent l'individu, avec un compagnon vitrier du XVIII^e siècle et un juriste de l'Entre-deux-guerres : le présupposé d'une catastrophe écrasante par définition avait sans doute fait négliger l'appropriation possible des représentations de la catastrophe, la possibilité de les utiliser ou de les détourner.

Enfin la catastrophe interroge aussi la figure de l'historien. Avec Sylvain Gache nous verrons comment l'historien peut répondre à une demande sociale de reconstitution des risques naturels et les différents problèmes qui sont alors posés en termes d'interdisciplinarité, de maîtrise des rouages institutionnels ou politiques et de leurs logiques propres. À côté de cette figure d'historien-expert, la communication de Benoît Rossignol invite à réfléchir sur le travail de l'historien face à la catastrophe et les précautions méthodologiques nécessaires : la tentation est parfois grande de se laisser séduire par la catastrophe, proposant de façon sous-jacente un ordre du récit tout en se présentant comme un événement brut et irréductible.